

**22FIN04**

GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

DISTANCIEL

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Contexte

L'utilisation de l'analyse financière, indissociable de la gestion d'une entité économique, est montée en puissance au fil du temps avec la nécessaire maîtrise des investissements publics et son pendant d'un risque accru de mise en difficulté financière des acteurs.

Objectifs / Compétences visées

- Maîtriser les notions fondamentales de l'analyse financière
- Comprendre le mécanisme du PPI introduit par le décret du 22/10/2003
- Comprendre les étapes de la construction d'un PPI

Contenu

- Les notions fondamentales de l'analyse financière
- Les spécificités dans le secteur social et médico-social
- Le plan pluriannuel d'investissement
- Cas pratique

Date(s) & Lieu(x)

16 novembre 2022

Distanciel

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 12h00 - 13h00 - 17h00

Tarif(s)

300 € - Adhérent

550 € - Non-adhérent

Inscription avant le 8 novembre 2022

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Connaissance des obligations réglementaires des ESMS en matière de procédure budgétaire
Se munir d'un ordinateur portable, apporter ses propres documents comptables et financiers.

Animation en visio-conférence via LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants.
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation

Intervenant.e

James DENHEZ, Chef de mission chez Actheos, anciennement auditeur pour l'Uriopss Hauts de France

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

